

## [Text]

budworm and spraying, people were saying: You should not spray in parks, you should not spray in campgrounds and so on. Then, after three or four years of spruce budworm, the park people and the campground people were asking for spraying, because nothing looks worse than a campground that has dead trees in it.

I guess it is proper management. If you do not manage, you just relinquish your duty as owner of the land. Management can be very light, but it is taking care of the land. That is it.

**M. Arseneault:** Je voudrais savoir si vous pouvez nous faire des commentaires sur les ententes fédérales-provinciales. Êtes-vous en faveur de telles ententes? Pourriez-vous nous suggérer des changements?

**M. Godbout:** Oui, je suis personnellement en faveur de telles ententes pour deux principes. D'abord, il est normal que tous ceux qui bénéficient de la ressource participent à son aménagement; et comme il y a trois grands bénéficiaires de la présence de la ressource, c'est-à-dire le gouvernement fédéral, la province et l'industrie, il est normal que les trois contribuent à son renouvellement. Les trois bénéficient en termes, soit de profits, soit de retombées fiscales, de gains à l'exportation et ainsi de suite.

L'autre principe qui, je pense, est aussi important, et qui ne peut pas être oublié, c'est que l'aménagement forestier est un aménagement à long terme. Évidemment, les ententes ont l'inconvénient d'avoir de relatives courtes durées; on parle de cinq ans, ce qui peut paraître long pour un cadre gouvernemental, mais ce qui est très court dans la vie d'une forêt. Il faut se rappeler que l'aménagement forestier doit se poursuivre sur des trente, quarante, voire cinquante ans d'affilée.

Comment s'assurer qu'on va pouvoir poursuivre cet aménagement sur de longues périodes? Bien sûr, on pourrait avoir toutes sortes de lois, toutes sortes d'arrangements et de protocoles; mais je me dis que les meilleurs garanties résident dans deux choses. En premier lieu, c'est l'appui du public qui est propriétaire, par le biais du gouvernement, mais qui de fait est le vrai propriétaire. Les gouvernements ne sont uniquement que les fiduciaires du public; le public est donc propriétaire des terres. Et si le public en est convaincu, on peut faire les aménagements nécessaires. De plus, en ayant un financement tripartite, c'est-à-dire industries, gouvernements fédéral et provincial, on s'assure d'une plus grande continuité.

Comme quelqu'un l'a déjà dit, un banc à trois pattes, c'est pas mal plus stable qu'un banc à une seule patte. Parce qu'avec un banc à une seule patte, si une des pattes vient à manquer pour des raisons de *bridge financing*, le programme d'aménagement est à terre. Par contre, si on a trois pattes, et si une des pattes est plus faible durant un an ou deux parce que les profits de l'industrie sont moins bons, ou que les ententes ne sont pas renouvelées au niveau du gouvernement fédéral, il reste au moins les

## [Translation]

du bourgeon de l'épinette, on réclamait de ne pas faire de vaporisation dans les parcs et dans les terrains de camping. Trois ou quatre ans plus tard, les exploitants de terrains de camping et les gestionnaires des parcs ont changé leur fusil d'épaule car il n'y a rien de plus triste qu'un terrain de camping sans arbre.

Toute est une question de bonne gestion. Si l'on ne gère pas adéquatement les terres, on ne s'acquitte pas de ses responsabilités de propriétaire foncier. Il n'est pas nécessaire d'être trop interventionniste, il suffit de s'occuper de la terre.

**Mr. Arseneault:** Could you comment on the federal/provincial agreements. Are you in favor of such agreements? What changes would you suggest in this regard?

**Mr. Godbout:** I am personally in favor of such agreements for two reasons. First of all, it is normal that those who profit from the resource have a say in its management. Since the federal government, the province and the industrial sector are the three main beneficiaries, it is normal that they all contribute to its regeneration. The three partners here gain financial profits, fiscal revenues or export advantages from the resource.

Another factor which must be taken into account is that forest management must have long term objectives. Unfortunately, agreements are rather short lived. Five years may seem long for a government official, but it is a very short time in the life of a forest. We must not forget that forest management must be planned over 30, 40 or 50 years.

How can we make sure that any management planned will span over this period? We might of course agree on all kinds of laws, agreements and protocols. In my opinion, two main guarantees are necessary. First of all, it is necessary to foster public support for forest management since the public owns this resource through the government. Governments only play a role of trustee in this regard. Changes can be made if the public is convinced they are needed. Three-party financing involving the industrial sector, the federal government and the provincial government also ensures greater continuity.

As the saying goes, a bench with three legs is stabler than a bench with one leg. If that bench loses its only leg for reasons having to do with bridge financing, that is the end of the management program. However, if one of the legs of the three legged bench happens to weaken for two or three years because the industry profits are lower or because the federal government does not renew certain agreements, the program can still survive for a few years. I think that the three party solution is a good one which